COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 OCTOBRE 2002

1. PARTICIPANTS

Membres présents : Frédéric Chyzak, Daniel Dheaud, Damien Doligez, Claude Ducouloux, Christophe Gentilhomme, Karim Ouazi, Wandrille Sacquépée, Alain Tiano, Michel Zaltzman.

Membres absents : Nicolas Barotte, Jérôme Dumonteil, Jean-Gabriel Jarjat, Eric Kouris, Daniel Magnard, André Nemo, Alain Scheidle, Gwenaël Tranvouez, Arnaud Zaltzman

Arnaud Zaltzman a donné son pouvoir à Michel Zaltzman. Le pouvoir d'Eric Kouris n'a pu être reçu dans les temps.

Observateurs extérieurs: Christophe Dryepondt (Président de la Ligue Ile de France), Marin Ferecatu

L'assemblée générale ordinaire se réunit le 12 octobre 2002 à 14 h. 9 membres sont présents + 1 pouvoir soit 10 sur 18. Elle est complétée par une assemblée exceptionnelle ayant pour unique point à l'ordre du jour le changement des statuts.

Le compte-rendu de l'assemblée annuelle précédente est approuvé à l'unanimité. Michel Zaltzman, président sortant à l'époque; précise qu'il n'a pas souhaité se représenter.

2. RAPPORT MORAL

Le président présente son rapport moral (joint en annexe). Michel Zaltzman déplore de ne pas y trouver le détail des décisions de l'assemblée générale précédente.

Le rapport moral est néanmoins approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente son rapport financier (joint en annexe). Il fait apparaître un bilan positif de 278,59 euros. Ce bilan tient compte de dépenses engagées mais qui n'ont pu être effectuées faute de chéquier.

Le règlement d'une facture n'a jamais été réclamé par la société "Camisole". On procédera si besoin à un reclassement en profit exceptionnel.

Le bilan du tournoi fait apparaître un solde négatif de 150 euros. Ce déficit devra néanmoins être réduit par la valorisation d'un reliquat de lots en nature (environ une dizaine de livres et 3 ou 4 jeux).

La levée des réserves sur les rapports financiers précédents est votée à la majorité (2 abstentions).

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

4. STATUTS DU CLUB

Il est rappelé que les statuts actuels ont été repris sans modification de ceux d'autres associations loi 1901. Certains points sont donc peu applicables au Go-Club de Versailles. De plus, un certain nombre de pratiques du club ne correspondent plus aux statuts.

Frédéric Chyzak présente les modifications envisagées sur les thèmes suivants :

- *Rôles du Conseil d'administration, du bureau et leurs modalités d'élection.* Un poste de vice-président est défini.
- Cotisations

Afin de rendre le texte plus souple vis à vis de l'évolution des modalités de paiement des cotisations du club à la Ligue Ile de France, le montant des cotisations est désormais fixé en AG et non plus statutairement découpé entre le Club, la Ligue et la Fédération.

- Quorum

Un quorum est désormais fixé à la moitié des membres. En cas d'impossibilité d'atteindre le quorum, une seconde assemblée devra être tenue après une nouvelle convocation. Lors de cette seconde assemblée, les décisions seront prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Le changement des statuts est approuvé à l'unanimité. Le détail des articles votés est joint en annexe. Les nouveaux statuts devront donc être notifiés à la Préfecture, pour un coût estimé à environ 22 euros.

La possibilité de signer les chèques peut être déléguée par le président au trésorier, mais, selon Michel Zaltzman, il est plus sain de conserver cette signature au niveau du président.

5. FIXATION DES COTISATION

Le barème des cotisations à la ligue a déjà été publié. Pour équilibrer le budget, le montant des cotisations pour le club doit tenir compte de l'assurance qui a dû être contractée pour l'obtention de la salle et la possibilité de faire le tournoi au Centre socio-culturel de Porchefontaine.

Christophe Dryepondt, Président de la Ligue Ile de France, résume la situation sur l'assurance contractée au niveau fédéral :

- la Fédération Française de Go a contracté une assurance valant pour une association de 1100 personnes (ce chiffre est actuellement supérieur à l'effectif réel).
- Elle couvre bien les membres des clubs (et pas seulement ses membres les ligues, comme le suggérerait l'attestation reçue annuellement par le club).
- En revanche, la couverture ne s'étend pas aux personnes extérieures (présentes par exemple lors des tournois) ni les locaux.

En l'état, cette assurance globale n'est donc pas suffisante en regard de ce que réclame la direction du Centre socio-culturel pour l'attribution de la salle.

Des démarches sont en cours au niveau de la Ligue et de la Fédération pour une couverture plus étendue. De nouveaux éléments sont attendus vers la fin du mois d'Octobre.

Le Club de Versailles a contracté début septembre une assurance qui nous couvre jusqu'au 31/12/2002. Son tarif reste très élevé par rapport au budget du Club. Il est donc nécessaire que la couverture pour le restant de l'année scolaire soit faite par la Ligue ou la Fédération. Ce point est donc à surveiller particulièrement car il conditionne l'attribution de notre salle à partir de cette date. Si la Ligue n'apportait pas de réponse satisfaisante au 31/12/2002, une Assemblée générale serait convoquée. De plus, Frédéric Chyzak insiste sur le fait que le club sera attentif à faire pression sur la Ligue et la Fédération Française de Go pour éviter que les clubs n'aient à payer doublement une assurance à titre individuel et une éventuelle hausse des cotisations pour une assurance de groupe.

Le nombre de participants du tournoi a imposé de choisir une tranche d'effectif double de celle suffisante pour le fonctionnement normal du Club, ce qui s'est traduit par un doublement du montant de l'assurance. Afin de financer le paiement de l'assurance pour le second semestre 2002, la solution retenue a donc consisté à financer la moitié de ce montant par les rentrées du tournoi, le reste étant à la charge du Club.

Après discussion, la part de la cotisation pour le Club a été fixée à 8 euros, ce qui donne le récapitulatif suivant (en euros):

Catégorie	Tarif Club
Adulte	51
Tarif réduit (demandeur d'emploi,	46
RMIste, étudiants de moins de 26 ans)	
Moins de 18 ans	23
Nouveau (première licence adulte)	33

Ces tarifs intègrent l'abonnement à la revue (18 euros) et la part due à la Ligue.

Une pénalité de 8 euros sera appliquée aux retardataires qui paieraient leur cotisation après le 1^{er} Janvier.

Les tarifs et le principe de l'abonnement à la Revue Français de Go inclus dans la cotisation sont approuvés à l'unanimité.

6. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se présentent au Conseil d'administration :

- Frédéric Chyzak (élu à l'unanimité),
- Claude Ducouloux (élu à la majorité, une abstention),
- Christophe Gentilhomme (élu à l'unanimité),
- Wandrille Sacquépée (élu à l'unanimité),
- Michel Zaltzman (élu à l'unanimité).

Hors réunion : Le conseil d'administration ré-attribue les fonctions comme suit : Frédéric Chyzak (président), Christophe Gentilhomme (trésorier), Claude Ducouloux (trésorier adjoint), Wandrille Sacquépée (secrétaire), Michel Zaltzman (Vice-président).

7. BUDGET 2002/2003

Le nombre de membres pour le nouvel exercice est estimé à 20. Le budget proposé est le suivant (en euros) :

Poste	Dépenses	Recettes
Cotisations Club (sur base de 20 personnes)		160
Inscription Challenge Ile de France	30	
Abonnement Go World	40	
Renouvellement du matériel	40	
Lots pour le tournoi	150	
Sponsor		150
Total	260	310
Balance	50	

Les lots pour le tournoi ne doivent pas être financés par les cotisations du Club. En absence d'un sponsor, les lots seront donc prélevés sur les inscriptions au tournoi et leur nombre sera de ce fait limité (plus de lots pour les participants à 3 victoires). Les deux écritures de 150 euros sont donc conditionnées par le fait de trouver un sponsor.

Le budget est adopté (une abstention).

8. RESOLUTIONS

8.1. Pédagogie

L'objectif de 5 cours dans l'année est reconduit. Farid Ben Malek a confirmé qu'il restait prêt à donner 3 cours. Un planning sera proposé et géré par le secrétaire. Concernant le sujet des cours, Daniel Dheaud demande des commentaires. Hormis Farid Ben Malek, se proposent Frédéric Chyzak, Wandrille Sacquépée et Michel Zaltzman. Plusieurs sujets sont évoqués : parties de Shusaku, josekis, parties du "1971 Honinbo Tournament".

Wandrille Sacquépée propose de faire une fois par mois une séance de problèmes de lecture rapide en temps limité, en alternance avec les cours.

8.2. Tournoi

Claude Ducouloux accepte de reprendre en charge l'organisation du prochain tournoi. Il réactualisera le dossier de recherche de sponsors, recherche qui devient incontournable si on reste sur l'idée de donner des lots aux participants ayant remporté trois victoires.

La possibilité de faire du démarchage par le web est envisagée. Il faudrait alors mettre en place un site de démonstration calqué sur la plaquette sponsor. Des compétences existent pour ce faire au sein du Club.

Il ne faudra pas oublier de remercier la Mairie de Versailles ni l'Académie des jeux qui a fourni des lots cette année.

Enfin, les participants envisagent de faire un article sur le tournoi pour la revue, mais aucun volontaire pour cette activité ne s'est désigné pour l'instant...

La demande de salle sera faite de préférence pour le week-end du 13/14 septembre 2003. Mais pour éviter un chevauchement avec le Salon des Associations qui nécessite au moins trois animateurs, il pourrait être décalé au 20/21 septembre. Un critère secondaire dans le choix de la date est d'éviter la date du tournoi de Marseille. Ce point est à négocier avec le Directeur du Centre et en coordination avec le responsable du calendrier des tournois.

8.3. Accès au Centre

Christophe Gentilhomme, qui animait une activité de jeux pour les enfants au Centre Socio-Culturel, n'est plus volontaire pour reconduire l'expérience cette année. Il indique en particulier que le sujet d'origine s'est peu à peu transformé en garderie après la séance de soutien scolaire. Cette activité faisait l'objet d'un accord avec le Directeur du Centre, qui en retour octroyait l'accès à la salle pendant les petites vacances scolaires.

Il est donc décider de clarifier ce point auprès du Directeur en informant ce dernier des raisons qui ont poussé Christophe Gentilhomme à arrêter.

8.4. Matériel

L'inventaire fait apparaître la disparitions de plusieurs jeux de pierres et de gobans 9 x 9. Au final, il reste 7 jeux entiers pour 19 x 19, ce qui apparaît suffisant pour l'instant. Pour les gobans 9 x 9, la version en papier peut faire l'appoint en attendant mieux. Cela apparaît toutefois un peu juste pour les démonstrations telles que le Salon des associations. Il est donc prévu de commencer par rechercher le matériel manquant, puis de compléter.

Le nombre des pendules est passé à 4, ce qui est maintenant suffisant pour accueillir convenablement le Challenge Ile de France.

8.5. Divers

- L'inscription pour le Challenge Ile de France de cette année a déjà été effectuée. Les modalités seront publiées dans les prochaines semaines.
- Comme l'année dernière, Claude Ducouloux organisera le premier tour des championnats de France au sein du club. Le nombre potentiel des participants dépasserait 4 ou 5. Il s'agira de parties comptant pour l'échelle de niveaux.
- Les archives du Club ont été portées sur le web, de façon à conserver une trace de tous les documents papiers qui, sinon, ont tendance à s'égarer, et de mettre ces informations à la disposition du bureau. Pour l'instant, ces pages sont sur le site personnel de Wandrille Sacquépée. Cette solution provisoire devra évoluer. Les originaux papier seront aussi conservés.
- Frédéric Chyzak rappelle, à la demande de l'adjoint au Maire délégué à la vie des quartiers et des loisirs, que l'utilisation de la salle implique des frais de fonctionnement et que ces frais constituent une subvention indirecte de la Mairie.

Le président Le secrétaire, F. Chyzak W. Sacquépée